

Monsieur le Président,

Nous sommes aujourd'hui réunis pour ce débat sur les violations des droits de la personne commises dans le monde dans un but précis: les droits de la personne sont des valeurs fondamentales que nous devons tous promouvoir et protéger. Il ne s'agit pas d'ingérence dans les affaires intérieures d'autrui. La souveraineté ne confère à aucun État le droit de commettre des abus envers sa population. Tout comme la violence familiale ne peut plus être considérée comme étant une question à caractère privé en vertu du droit national, ainsi en est-il de la violence au sein d'un pays en vertu du droit international. Nous devons envisager notre tâche actuelle comme une tentative de faire respecter universellement les normes régissant les droits de la personne.

Monsieur le président,

La guerre et les conflits civils engendrent des violations des droits de la personne, qui à leur tour dégénèrent en guerre et en conflits civils. La situation dans plusieurs régions d'Afrique offre beaucoup trop d'exemples de ce cercle vicieux. Certains pays d'Afrique, dont le Sierra Leone et le Libéria, s'orientent graduellement vers des élections démocratiques suite à des années de conflits et d'abus des droits de la personne. D'autres pays, telle la Somalie, continuent de souffrir sans solutions à l'horizon.

Le Canada est particulièrement bouleversé par la situation au Nigéria. Après l'arrivée au pouvoir en 1993 du général Abacha, suite à l'annulation des élections les plus paisibles et justes de l'histoire du Nigéria, le régime a dissolu toutes les assemblées élues, emprisonné les chefs démocratiques, fermé les entreprises de presse, réprimé les syndicats et les minorités. Il s'est doté de l'immunité et de pouvoirs judiciaires absolus et a aboli le droit d'habeas corpus. L'exécution de Ken Saro Wiwa et d'autres défenseurs des droits de la personne est un outrage à la conscience mondiale. L'inhumanité n'est peut-être jamais aussi sordide que lorsqu'elle revêt l'apparence mais non la substance du processus judiciaire. Le Canada condamne on ne peut plus énergiquement ces actions et appuiera les mesures mises de l'avant par le Commonwealth et l'ONU pour assurer le plein respect des droits de la personne au Nigéria.

En ce qui a trait au Soudan, nous demeurons préoccupés par la guerre civile qui perdure dans le sud du pays et par les violations répandues des droits de la personne et du droit humanitaire commises par les parties au conflit. Nous avons noté que l'Organisation de l'unité africaine a demandé au Soudan de retirer son appui aux activités terroristes, mais que, par ailleurs, le gouvernement du Soudan a relâché des prisonniers politiques. En outre, nous continuons de déplorer que le Soudan refuse toujours de coopérer avec le Rapporteur spécial.